

La députée rencontre les gens du voyage



La députée rencontre les gens du voyage

Monique Iborra, Députée de la sixième circonscription de la Haute-Garonne, a tenu à partager un moment convivial avec les gens du voyage de Tournefeuille autour d'une galette, accompagnée d'Hélène Desmettre, Adjointe au Maire de la ville, déléguée à la Cohésion Sociale.

Pour l'occasion, Monique Iborra leur a présenté la proposition de loi du groupe socialiste, radical et citoyen à l'Assemblée nationale qui tente d'abroger la loi du 3 janvier 1969, relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe. Cette ancienne législation, toujours en vigueur, impose aux nomades d'être en possession d'un livret ou d'un carnet de circulation, sous peine de sanctions pénales, et prévoit que leur inscription sur les listes électorales n'est possible qu'après trois ans de rattachement ininterrompu dans la même commune, ce délai étant de six mois pour les personnes sans domicile fixe.